

La formation professionnelle en comparaison internationale

La réforme constitutionnelle et son impact sur la formation professionnelle au Népal



par Ursula Renold *

Swiss Development Aid s'engage depuis plus de 50 ans pour la formation professionnelle au Népal. De nombreuses institutions ont ainsi été développées, institutions qui existent encore et qui contribuent à former de jeunes professionnels. En 2015, la constitution népalaise a été complètement révisée, sept provinces ont été définies et les compétences de régulation ont été décentralisées dans certains domaines, notamment dans la formation. La constitution ne précisant rien pour la formation professionnelle, j'ai été mandatée par la DDC pour présenter un rapport qui a depuis rencontré un vif intérêt. En voici les principaux résultats.

Faits et chiffres sur l'éducation

Le Népal est l'un des pays les moins développés et compte env. 28 millions de personnes. Le produit national brut par personne (parité de pouvoir d'achat) est 2'458 USD (Banque mondiale 2016 a), et le pourcentage de personnes qui travaillent dans un emploi précaire est de 71.6% (Banque mondiale 2016 b). Le chômage des jeunes est de 4%. Cependant, le concept de chômage des jeunes dans les pays en développement n'est guère comparable au nôtre. Ceci est principalement dû au très grand secteur de l'emploi informel, où les données sont mal sécurisées.

Le taux de scolarisation au degré secondaire I est de 54.4%, de 37% au degré secondaire II, et de 16.9% au degré tertiaire. Env. 1% seulement des jeunes gens au degré secondaire II suivent des filières de formation professionnelle. Malgré de nombreux efforts, il n'a pas encore été possible d'augmenter le taux de scolarisation dans les filières de formation professionnelle. Cependant, de nombreuses mesures ont été prises au 21^e siècle pour remédier à cette situation. Ainsi, le «Council for Technical and Vocational Education and Training» CTVET a été créé; il constitue une sorte d'agence pour toutes les questions relatives à la formation professionnelle et dispose également de ses propres écoles professionnelles. En 2012, le CTVET a adopté

une stratégie de formation professionnelle, qui prévoit le développement de la formation professionnelle.

Comme le montre le *tableau 1*, la population travaille majoritairement dans l'agriculture, resp. dans le secteur des services. La coopération avec des organisations professionnelles telles que l'association des agriculteurs ou autres organisations du monde du travail n'existe pratiquement pas dans le domaine de la formation. A l'instar de nombreux pays en développement – à l'exception de quelques projets d'organisations d'aide au développement –, leur système de formation professionnelle entièrement scolaire est peu adapté aux besoins de l'économie locale.

Changer cet état de fait n'est pas chose aisée, surtout quand on observe les données de l'indicateur de la gouvernance mondiale. Le *graphique 1* montre ces valeurs pour le Népal, l'Inde et la Suisse. Ici, le Népal a non seulement de faibles valeurs dans l'efficacité de la gouvernance, dans la lutte contre la corruption et dans la qualité de la régulation, mais aussi en terme de stabilité politique.

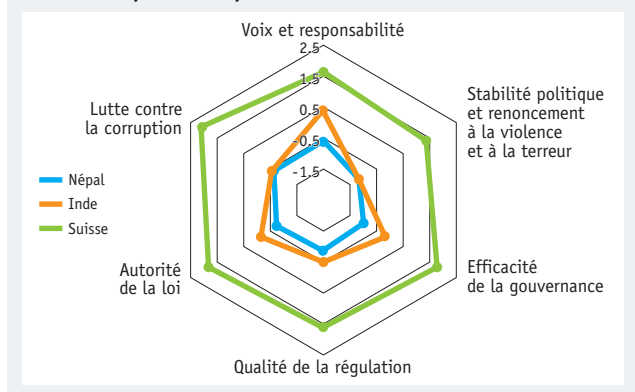
Les dirigeants du Népal sont conscients de cela et essaient d'initier certaines réformes depuis la transition à la république en 2008. La réforme probablement la plus profonde est la nouvelle constitution entrée en vigueur en 2015. Elle va fédérer davantage le pays et créer sept provinces (comparables à nos cantons). Elle va surtout autonomiser les unités politiques locales et décentraliser de nombreux secteurs, en particulier l'éducation aux degrés primaire et secondaire. À l'avenir, les quelque 750 communes en seront responsables. La constitution ne fait pas de distinction entre l'enseignement général et la formation professionnelle, et ne spécifie pas non plus le niveau du secondaire. Cela a été entre autre une raison pour laquelle la DDC au Népal a demandé un avis d'expert sur les possibles interprétations de la constitution en ce qui concerne la formation professionnelle, et sur une organisation pertinente d'une fédéralisa-

Tableau 1: Compilation de la valeur ajoutée et de l'emploi par secteur pour le Népal et les Etats-Unis (2012)

| SECTEUR (ISIC Rev 3) | VALEUR AJOUTEE | | EMPLOI | |
|-------------------------------|----------------|----------|------------|----------|
| | Nepal % | USA % | Nepal % | USA % |
| Agriculture, forêts et pêche | 35.0 | 1.3 | 72.9 | 1.5 |
| Secteur industriel | 9.5 | 17.2 | 7.7 | 12.0 |
| dont l'industrie des machines | 6.8 | 13.0 | 6.6 | 10.1 |
| Construction | 5.8 | 3.8 | 3.1 | 6.2 |
| Services | 49.7 | 77.7 | 16.3 | 80.3 |

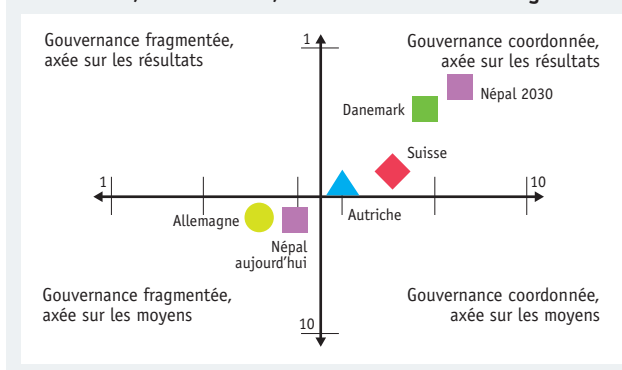
Source: adapté et traduit du système KOF «Factbook Education Nepal», p. 6

Graphique 1: Indicateur de gouvernance mondiale pour le Népal, l'Inde et la Suisse, 2013



Source: KOF «Factbook Education System Nepal», p. 13

Graphique 2: Modèles de gouvernance de la formation professionnelle au Népal (aujourd'hui et 2030), ainsi qu'en Suisse, au Danemark, en Autriche et en Allemagne



Source: Propre graphique adapté de Rauner et al. (2009) par les auteurs

tion de la formation professionnelle au Népal. La DDC a un intérêt particulier à cette question parce qu'elle s'est beaucoup investie depuis des années dans la formation professionnelle sur place et qu'elle poursuivra aussi cet engagement à l'avenir.

Système de référence pour une bonne formation professionnelle

Notre tâche consistait donc à analyser la nouvelle constitution au moyen d'un système de référence pour un bon système de formation professionnelle et à inclure toutes les lois et stratégies pertinentes. Ma post-doctorante Katie Caves et moi-même avons ana-

lysé les faits en janvier 2017 à Katmandou, conduit des entretiens avec des parties prenantes clés, puis rédigé finalement un rapport complet (Renold / Caves, 2017).

Le système de référence pour un bon système de formation professionnelle fait essentiellement référence à trois fonctions de base d'un système éducatif et à quatre principes qui peuvent être mesurés. Les trois fonctions de base indiquent dans quelle mesure un pays réussit à:

- a) développer la capacité de régulation individuelle des apprenants pour qu'ils maîtrisent leur vie indépendamment de leur environnement et du monde qui les entoure;
- b) fournir le capital humain nécessaire qua-

litativement et quantitativement au marché du travail;

c) offrir à tous les apprenants des chances égales de participer à l'éducation.

Les quatre principes «bonne gouvernance», «couplage entre les acteurs des systèmes de formation et de l'emploi» (cf. Bulletin 4/2017), «perméabilité» et «qualité» sont considérés comme des critères de qualité pour l'ensemble du système éducatif. Cependant, les trois premiers sont d'une importance particulière pour la formation professionnelle car ils touchent aux exigences spécifiques de ce sous-système. Je me concentrerai ci-après uniquement sur le principe de la bonne gouvernance, car cela est prioritaire dans la mise en œuvre de la nouvelle constitution.

D'une gouvernance fragmentée de la formation professionnelle à une gouvernance coordonnée

Historiquement, la formation professionnelle a grandi et s'est progressivement étendue dans tous les pays. Cela conduit généralement à une gouvernance fragmentée, car différents ministères et organismes d'Etat sont responsables de la réglementation des processus de formation professionnelle. Le tableau 2 ci-contre liste les institutions énumérées dans la stratégie népalaise de la formation professionnelle 2012. Ce ne sont qu'une partie de toutes les instances possibles. Avec avec une telle gouvernance fragmentée, il devient difficile de concrétiser la fonction du capital humain et l'égalité des chances d'une manière satisfaisante.

Il nous est rapidement apparu que ce problème conduirait probablement à des résultats peu satisfaisants; c'est pourquoi nous avons confronté les parties prenantes à cette réalité et avons procédé à une enquête auprès d'experts pour voir comment ils évaluaient eux-mêmes la gouvernance

Tableau 2: Liste des ministères, organismes et autres institutions qui ont un rôle dans la stratégie de la formation professionnelle du Népal 2012

| Liste des ministères | Autres organisations d'état | Organisations non gouvernementales | Nouvelles entités à créer |
|--|---|--|---|
| Ministère de l'éducation | Conseil de la formation professionnelle (CTEVT) | Organisations privées | Fonds de la formation professionnelle |
| Ministère des finances | Commission nationale de planification | Académie pour la formation des techniciens | Comité national des tests de compétences |
| Ministère de la justice, Services parlementaires | Département du travail à domicile et de la petite industrie | Formation professionnelle technique dans chaque unité locale | Autorités du Cadre national de certifications |
| Ministère du travail et de l'emploi | Direction du développement des compétences | Organisations non gouvernementales (par ex. organisations d'aide au développement) | Autorités du Système d'information du marché du travail |
| Ministère de l'industrie | Département du travail et de l'emploi | Universités | Conférence de coordination des autorités régionales |
| Ministère de la culture, du tourisme et de l'aviation civile | Comités de développement des districts | Chambre népalaise du commerce et de l'industrie | Un centre de formation professionnelle dans chaque district |
| Ministère de l'agriculture | | | Une école technique par région |
| Ministère du développement local | | | Centres de formation spéciale par région |

Source: TVET Policy 2012

actuelle et comment ils voudraient l'avoir dans env. 15 ans. Les résultats sont présentés dans le *graphique 2*.

En plus du «degré de coordination», on différencie la gouvernance du système qui s'oriente sur les résultats ou sur les moyens. Par ex., la gouvernance axée sur les résultats concerne le pilotage par incitations, comme un financement par étudiant ou l'établissement de normes de qualification nationales, qui peuvent être mises en œuvre de manière autonome. L'autorité suprême établit des normes, et les niveaux subordonnés ont la liberté de les mettre en œuvre. La gouvernance axée sur les moyens concerne la régulation détaillée par l'autorité suprême comme par ex. quels manuels doivent être utilisés ou comment un programme doit être exactement conçu. Au niveau local, il n'y a

aucune marge de manoeuvre pour la mise en œuvre.

Les résultats montrent les mesures pour la Suisse, lesquelles ont été faites par Felix Rauner et ses collègues (2009). L'adaptation de la méthode au cas népalais montre que les experts de la formation professionnelle au Népal partagent notre estimation qu'il s'agit d'un système de formation professionnelle axé sur des moyens fragmentés. Et dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle constitution, ils souhaitent passer à une gouvernance coordonnée et axée sur les résultats.

Dans quelle mesure cela pourra-t-il se réaliser, se verra dès cette année si le pays commence à mettre en œuvre sa constitution après les élections qui ont eu lieu en décembre 2017 sur les trois niveaux politiques. Si les responsables suivent nos

recommandations, ils élaboreront leur propre loi sur la formation professionnelle dans laquelle le partenariat et la coordination des différents comités seront sous un même toit. Ce serait un premier pas important sur la longue route vers un système de formation professionnelle népalais plus efficace. Je suis confiante que cette mesure sera prise et je continuerai à soutenir ce pays par nos recherches et nos conseils.

** Ursula Renold dirige la division de recherche Systèmes éducatifs au Centre de recherches conjoncturelles KOF (EPFZ). Elle est aussi Présidente du Conseil de la Haute école FHNW et professeure honoraire à la Haute école de la «Bundesagentur für Arbeit» à Mannheim (D).*

Des références et autres informations sont disponibles sur www.odec.ch/kof_f

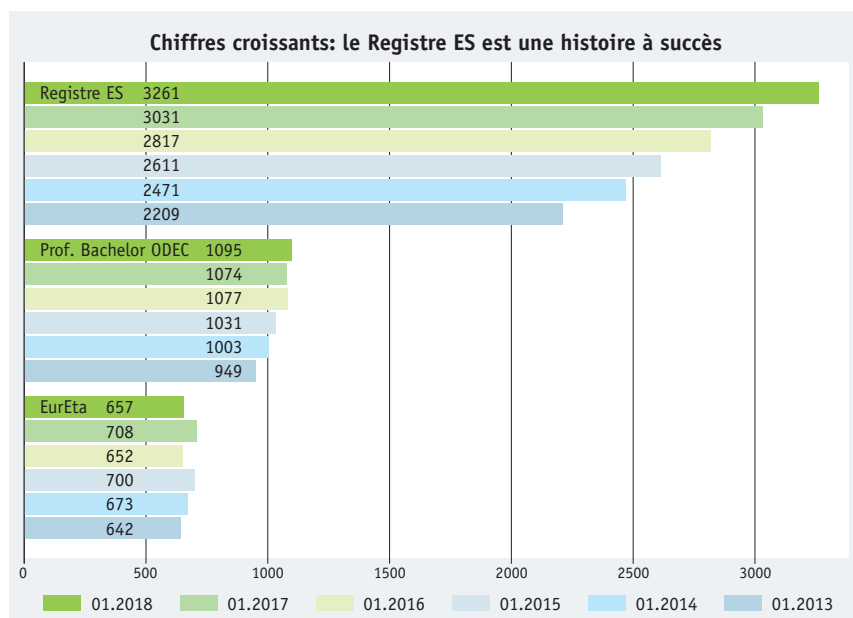
Registre ES en croissance et titres internationaux populaires

Déjà plus de 3'200 diplômés ES ont enregistré leur diplôme dans le Registre ES. Tous les diplômés ES peuvent s'y enregistrer – indépendamment d'une adhésion à l'ODEC. La situation est différente avec les titres internationaux: les titres associatifs «Professional Bachelor ODEC», «Ing. EurEta» et «Professional EurEta» sont exclusivement réservés aux membres de l'ODEC.

Registre ES

Le Registre ES est le seul registre national pour les diplômés ES, toutes orientations

confondues: il offre la possibilité d'enregistrer publiquement son diplôme à la fin de ses études. La base de données est gérée dans les



langues nationales et en anglais. L'ODEC garantit que les personnes enregistrées sont titulaires d'un diplôme ES: en plus d'une copie numérique de chaque diplôme enregistré, une copie papier est déposée au Secréariat de l'ODEC. En cas de perte ou de besoin, une copie est ainsi disponible sur demande. www.odec.ch/registre

Professional Bachelor ODEC®

Les membres de l'ODEC peuvent requérir le titre associatif «Professional Bachelor ODEC®» qui est compréhensible à l'étranger. Ce titre associatif est délivré avec un certificat et une lettre d'accompagnement (Supplement). Cette lettre décrit, entre autres, l'orientation ES et le niveau secondaire II (apprentissage, maturité, etc.) atteint. Le certificat et la lettre sont rédigés en anglais. Le Professional Bachelor ODEC® requiert au préalable un enregistrement dans le Registre ES.

Ing. EurEta et EurEta Professional

L'«European Association of Practice-oriented Professionals with Higher Education» EurEta est une organisation pour la reconnaissance à travers l'Europe de la formation supérieure axée sur la pratique. En Suisse, il s'agit de la formation ES. EurEta permet à ses membres nationaux de porter un titre EurEta tel que «Ing. EurEta» et depuis l'automne 2016 également d'«EurEta Professional». L'ODEC est le membre national d'EurEta pour la Suisse. Les titres EurEta sont également enregistrés dans le Registre ES. www.eureta.org